L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

BUREAUX : Rue de Chartres, No 73. NOUVELLE-ORLEANS, JEUDI MATIN, 18 SEPTEMBRE 1873. 47me Année.

DUFOUR & LIMET, PROPRIÉTAIRES-ÉDITEURS.

NOUVELLE-ORLEANS, JEUDI 18 SEPTEMBRE.

VENTES A L'ENCAN DE CE JOUR.

Pour les détails, voir aux annonces.

Par E. Roger & Co., dans leurs salles d'encan—Bottes, souliers et brodequins.

Par Eugene Tourne, coin Royale et Orléans—Le contenu de la confiserie de feu Hyppolite Percival.

Par Charles E. Fortier, au No 430 rue Royale—Un lot de meubles.

Par Vincent & Co; aux Nos 62 et 64 de la rue de la Douane—Marchandises sèches étrangères et américaines, lingerie, articles de fantaisie, etc.

Par Hoffman, Marks & Co, aux No 35 de la rue de Chartres—Grande vente, sans réserve, de lingerie de messieurs, linge d'hommes, de jeunes gens et de jeunes garçons.

ATTENTION!

Vente à 11 heures, pour compte de la succession Hypolite Percival. Tout le stock de la confiserie située coin Orléans et Royale, comprenant vins liqueurs, eaux-de-vie, whiskey, ustensiles pour confiseurs, meubles, &c., ainsi que le bail. Voir les avis à l'encan par Eugène Tourne.

SPECTACLES.

Jeudi, 18 Septembre 1873.

ACADÉMIE—La Grande Combinaison—LULU.

Le Projet d'Ordonnance pour le Recouvrement des Taxes.

Les taxes ont été mal payées cette année, plus mal encore que les années précédentes; elles étaient aussi plus onéreuses, car les deux taxes, la taxe de ville et celle d'Etat, avaient été augmentées. Si déjà on les payait peu lorsqu'elles étaient moins fortes, il est clair qu'on les payerait encore moins avec l'augmentation qui a été faite. Le résultat, en conséquence, n'a dû étonner personne. Il y a longtemps déjà que nous avons écrit qu'un pareil système de fiscalité entrée nous conduirait tout droit et très rapidement à une expropriation générale. Pour ne pas voir cela il fallait être ou singulièrement aveugle, ou singulièrement prolétaire, ou singulièrement inféodé au gouvernement radical que nous subissons depuis plusieurs années.

On voit aujourd'hui les fruits de ce gouvernement, le plus absurde, le plus ignorant, qui fut jamais. Nous ne voulons pas faire entrer en ligne de compte les friponneries sans nombre qui ont été commises, car si, dans nos divers Conseils de Ville, il n'y eut eu que des fripons intelligents, le mal eut été moins désastreux: les fripons intelligents eussent compris qu'en fait de fraudes, de vols, de pillage public et de taxe, il y a des bornes qu'il faut respecter pour ne pas tarir d'un seul coup la source des subsides. Mais ces Conseils étaient composés presqu'entièrement de prolétaires ineptes, d'hommes nouveaux, pris de partout, si novices et si ignorants dans le maniement des affaires publiques, qu'ils s'imaginaient et s'imaginent encore aujourd'hui que la société progresse d'elle-même sans justice, sans code, sans principe, sans droit, et qu'il suffit d'une majorité quelconque, soit dans une Assemblée d'Etat, soit dans une Assemblée municipale, pour faire des lois et un gouvernement.

Et ce qu'il y a de plus désespérant, c'est de voir les mêmes hommes s'irriter contre le gouverneur Kellogg parce qu'il ne signe pas le bill scandaleux de la nouvelle charte de ville, au moyen duquel il pourrait introduire dans le gouvernement de la ville des administrateurs de l'espèce de ceux qu'avait choisis le général Sheridan, qui firent beaucoup de mal tout en croyant faire le bien. Nous devons ajouter, en toute justice, que ceux qui leur ont succédé, n'ont pas mieux valu et que, depuis lors, la municipalité n'a cessé d'être soumise à une dilapidation régulière, jusqu'au moment où le peuple a passé prononcer librement dans les élections, ce qui nous a valu l'administration actuelle, véritable trésor si on la compare aux administrations précédentes.

Mais cette administration a trouvé la ville obérée, ruinée et courbée sous le fardeau des taxes. Elle a trouvé la ville avec une dette constituée qui l'oblige à prélever annuellement sur ses revenus, deux millions de piastres pour en payer les intérêts; elle a trouvé la ville avec une police et des écoles publiques qui absorbent la moitié de ce qui reste; elle a trouvé la ville dévorée, en outre, par des frais de travaux publics dont le dessèchement est le but et dont l'inondation sera le résultat, ce qui est déjà arrivé; elle a trouvé la ville menacée dans ses intérêts les plus vitaux et incapable d'entreprendre les améliorations les plus indispensables, incapable de réparer les barrières de ses places et sur le point, faute d'argent, de se passer d'éclairage; elle a trouvé la ville avec un arriéré de dix ans de taxes non payées et non poursuivies et qui pour la grande majorité sont prescrites aujourd'hui et tout à fait perdues.

Cette administration en est réduite à imaginer des projets d'ordonnance d'une sévérité extrême pour recouvrer au moins ce qui reste. Elle y est forcée et nous avons reconnu souvent qu'il faudrait en venir là. La mesure, dont nous avons dit hier quelques mots, n'est pas encore votée mais quelque chose de semblable sera voté infailliblement, si la ville veut faire honneur aux engagements du passé. Mieux vaudrait ne pas les tenir, car nous pouvons appliquer à la dette de la ville les considérations que nous avons fait valoir contre la dette de l'Etat. Tout emprunt qui n'a pas été contracté dans l'intérêt de la ville et dont, par conséquent, elle n'a pas profité, n'est pas légitime et doit être répudié. Il n'y a de respectable et de valable, selon nous, que l'ancienne dette consolidée, ou celle qui fut reconnue après la réunion des municipalités et du faubourg Lafayette en 1852, la dette provenant des $4,000,000 de billets de ville pour remplacer les taxes non payées sous l'administration militaire, la dette provenant de la vente des Water Works achetés par la ville et dont elle jouit, et plusieurs autres dettes d'un chiffre très borné; le tout pouvant bien s'élever à 14 ou 15 millions. La dette étant aujourd'hui de 22 millions au moins, il y aurait donc sept ou huit millions à répudier pour faire rentrer la ville sous un régime honnête, sous un régime tolérable et possible.

Sans blâmer, comme nous le disons plus haut, la mesure à laquelle le Conseil semble résolu pour le recouvrement des taxes, nous doutons qu'elle ait un grand résultat. Elle sera tout d'abord taxée d'inconstitutionalité. On fera valoir devant les tribunaux que les taxes doivent être uniformes et égales; que depuis dix ans, elles ne le sont plus; qu'on a fait payer les uns quand les autres ne payaient pas et n'étaient pas poursuivis; qu'aujourd'hui même encore on poursuit les retardataires de 1873, quand on laisse tranquilles les contribuables délinquants des cinq ou six années antérieures, contre lesquels cependant il y a des jugements inscrits au bureau des hypothèques; on soutiendra qu'il est de toute injustice de ne pas faire grâce d'un jour aux contribuables, qui ont toujours bien payé jusqu'ici, tandis que ceux qui doivent plusieurs exercices ne sont pas menacés de plus de rigueurs.

Ce n'est certainement pas là se conformer à l'article 121 de la Constitution de l'Etat qui contient le principe de l'uniformité et de l'égalité des taxes. Il faut, ce nous semble, que l'ordonnance prescrive l'obligation de poursuivre ceux qui doivent le plus et sont les plus anciens débiteurs, avant ceux qui doivent le moins et qui se trouvent en retard pour la première fois.

Nous dirons à cet égard que ce sont ordinairement les plus faibles contribuables qui s'exécutent le plus vite, et cela se comprend. Ils n'ont pas d'argent pour prendre des avocats et solliciter des injonctions; ils payent pour éviter des frais ultérieurs et sauver leurs chétives demeures; mais souvent en dépit de leur bonne volonté, ils n'ont pas une somme suffisante pour acquitter le compte entier et le shérif Harper, prenant en pitié leur détresse, leur fait grâce du reliquat en sacrifiant ses droits.

C'est là une noble conduite de la part du shérif, et nous sommes bien aise d'avoir l'occasion de lui en faire honneur. Mais revenons au sujet principal de cet article.

Il faut absolument que le Conseil de ville trouve le moyen d'atteindre les gros contribuables, qui non seulement ne payent pas, mais qui se flattent d'avoir le moyen de ne payer jamais qu'une partie de ce qu'ils doivent, en faisant des compromis, quand leurs taxes, accumulées pendant plusieurs années, s'élèvent à de fortes sommes. Nous insistons donc sur ce point qui nous paraît capital. Il est nécessaire que le projet d'ordonnance contienne une clause en faveur de ceux qui, ayant toujours exactement acquitté leurs contributions, ne se trouvent en arrière que d'une année, c'est-à-dire de la taxe de 1872 payable en 1873.

Nous ne pensons pas non plus que la ville veuille devenir sérieusement propriétaire de tout ce qui sera saisi, car elle n'en tirerait rien, et la mesure ressemblerait à une sanction du gouvernement radical. La ville peut tout au plus prendre les loyers, jusqu'à ce qu'elle soit couverte de toutes les taxes dont le paiement est en souffrance. La poursuite dans cette limite serait une justice pour les contribuables qui ont toujours payé et qui payent encore.

Il est une chose dont la ville doit surtout se garder, c'est de faire vendre les propriétés par suite d'exécution de jugement. Les prix obtenus feraient nécessairement règle pour le chiffre de l'assessement, et alors où en serait le capital base de la taxe foncière? Il serait à peu près détruit, ce qui causerait un bouleversement total dans le revenu et dans l'administration de la cité. Le revenu serait réduit de plus de moitié et l'administration en deviendrait à peu près impossible.

Beaucoup de gens nous ont dit déjà que l'unique moyen pour eux de faire réduire un assessement scandaleux était de laisser saisir et vendre. Ils rachèteront ensuite en vertu de la loi de l'Etat, ou ils rachèteront eux-mêmes leurs propres biens à l'encan et se serviront de leur nouveau titre pour faire réduire par les tribunaux l'estimation frauduleuse des assesseurs.

Nous beaucoup de rapports, le projet d'ordonnance nous semble mal digéré et, tout en reconnaissant la nécessité d'avoir recours à une mesure énergique pour opérer le recouvrement des taxes, nous pensons que celle qui a été présentée à la dernière séance du Conseil doit être revue, amendée et corrigée.

RAPPORT SUR LES RÉCOLTES DU SUD.—Nous lisons dans le rapport du Comité d'informations et de statistique que la récolte de coton dans l'Etat du Mississippi, même en supposant un beau temps et une gelée tardive, sera fort inférieure à celle de l'année dernière; qu'il en sera ainsi en Louisiane, mais que la récolte sera bonne dans le Texas, ou du moins aussi bonne que la récolte précédente.

Même récolte que l'année dernière dans l'Arkansas, le Tennessee et l'Alabama. Un peu moindre dans les deux Carolines, surtout dans la Caroline du Sud, et dans la Géorgie. En Floride, si le temps est favorable, il y aura bonification.

☞ Avec les mots de bon marché on attire infailliblement le monde dans un magasin, cela est connu; et bien qu'on ait souvent abusé de ces mots pour obtenir une vente rapide, ils produisent toujours leur effet. L'effet est bien plus grand quand ils sont vrais comme dans le cas de l'annonce de MM. Hébert-Miret & Pinsard, qui invitent les acheteurs à faire une visite à leur magasin, rue du Canal 149, où ils pourront se rendre compte de la réalité. La vérité est que jamais stock de marchandises n'a été offert à des prix aussi bas.

L'AFFAIRE DE LIEGE.

Nous avons reproduit, d'après la *Liberté*, l'histoire du duel entre un officier belge et un officier prussien. Notre confrère garantissait l'authenticité du récit qui lui adressait un correspondant *particulier*. Ce correspondant ne faisait, d'ailleurs, que confirmer des détails publiés précédemment par plusieurs journaux.

Le fait est de pure invention, ainsi que nous l'apprend la *République française*, plus sérieusement informée que les journaux de l'ordre moral:

"Nous racontions, il y a deux jours, d'après la *Patrie*, un duel où un officier prussien aurait été tué d'un coup de pistolet par un officier belge pour avoir mal parlé de l'armée française à une table d'hôte de Liége. Cette anecdote fort intéressante manque complètement, paraît-il, de fondement; "L'affaire des officiers de Liége, nous télégraphie-t-on de Belgique, est une pure invention; il n'y a pas un mot de vrai." Ainsi donc, le Prussien insultant notre armée, l'officier belge relevant aussitôt l'injure et envoyant un cartel, le coup de pistolet vengeur du lendemain, tout cela appartient à la légende. *E benè trovato, ma non è vero*. C'est égal, pour une fois que nous nous avisons de chercher une perle dans la *Patrie*, nous jouons vraiment de malheur."

Comme confirmation de ce renseignement, nous trouvons dans la *Gazette de Liége* une lettre de l'officier belge dont le nom est cité par plusieurs journaux à propos de cette scène et de ce duel imaginaires. La voici;

"Monsieur,

"Vous m'obligerez en faisant savoir à vos lecteurs que dans l'article que vous reproduisez de la *Petite Presse*, de Paris, et dans lequel mon nom est cité, votre religion a été surprise, et qu'il n'y a absolument rien de vrai dans le susdit article.

"Veuillez agréer, monsieur le rédacteur, l'assurance de toute ma considération.

"Le capitaine-commandant,
"O'SULLIVAN."

Mais vous croyez que les journaux qui ont donné le vol à ce canard veulent en démordre?

Bien au contraire. Ils envoient en Belgique des reporters chargés de leur donner les détails les plus circonstanciés sur cette affaire.

Et pour le bouquet, nous trouvons dans le bulletin politique d'un organe bien pensant, l'*Assemblée nationale*, la note suivante:

"L'incident du duel de Liége entre un officier belge et un officier allemand, que nous avons raconté en détail avant-hier, continue à préoccuper vivement l'opinion publique, qui se montre de plus en plus indignée de la conduite des officiers prussiens."

L'*Assemblée nationale* est vraiment impardonnable. Elle a du lire le matin le démenti de la *République française*, puis, à midi, l'*Indépendance belge*, qui reproduisait la lettre de l'officier belge. Enfin, dans le même numéro qui contient cette note, elle publie la rectification communiquée à tous les journaux par l'agence Havas.

(*XIXe Siècle.*)

LE MARÉCHAL SERRANO.

On connaît la lettre par laquelle le maréchal Serrano offre le secours de son épée au gouvernement de Madrid, pour combattre *les ennemis des libertés espagnoles*.

D'autre part, d'après le *Standard*:

"Le trop fameux général Hidalgo irait à Washington en qualité de ministre, et les anciens officiers d'artillerie rentreraient dans les droits attachés à leurs grades."

Tout cela ne saurait être que le signe précurseur de la fin.

Or, l'*Univers* qui cite et la lettre de Serrano et la nouvelle concernant Hidalgo, conclut ainsi:

"L'harmonieux Castellar, qui, au lendemain du départ d'Amédée, écrivait à une personne jadis très haut placée: "Nous essayerons de fonder la République, et si nous n'y réussissons pas, nous proclamerons don Alphonse," l'harmonieux Castellar, disons-nous, vient de prononcer en pleines Cortès, du haut de son fauteuil présidentiel, des paroles caractéristiques: "Nous préférons la dictature à l'anarchie." — Il est nécessaire de répondre à la violence par la force." Le moment est arrivé, lui aussi il fait comme M. Thiers: il *prend son parti*."

Et l'*Univers* fait suivre cette appréciation du *portrait* suivant, peu flatteur, d'ailleurs, sévère mais juste.

"Le vainqueur d'Alcolea n'aurait eu garde de se mettre en avant s'il n'avait pas été assuré de ses complices et certain de dominer la situation qu'ils s'efforcent de préparer. Traître, archi-traître envers la mère, il lui serait doux de tenir le fils sous sa tutelle.

"Son ambition est peut-être en droit d'espérer que les provinces du Centre, de l'Est et du Sud ne lui opposeront aucun obstacle sérieux, et il peut se flatter d'obtenir l'appui des cabinets inféodés à la révolution. La solution à laquelle il travaille aurait l'avantage de rallier toutes leurs sympathies sans exciter aucune de leurs craintes. Son avènement au pouvoir ferait la joie de l'Italie et de la Prusse. Cet homme est très digne d'être l'*homme* du prince de Bismark.

CHRONIQUE DE LA VILLE.

La réunion des actionnaires de l'Hôtel St-Louis a eu lieu, hier soir, ainsi qu'on l'avait annoncé,—sous la présidence du docteur Huard.

Le comité, chargé de proposer un arrangement au conseil de direction de la banque des Citoyens, a présenté son rapport, qui a été accepté.

La banque,—c'est-à-dire son président, M. Gaines,—refuse d'accorder l'atermoiement demandé par les actionnaires de l'hôtel. L'assemblée s'est donc ajournée, en laissant ses pleins pouvoirs au conseil de direction nommé par elle, et en l'autorisant à prendre telles mesures qu'il jugera convenable à l'égard de l'hôtel, soit qu'il se décide à le vendre, à le louer ou à l'exploiter.

Nous recevons des billets d'invitation du "Shakespeare Club," pour une représentation théâtrale, qui sera donnée aux Variétés, lundi soir, le 29 de ce mois.

On jouera le drame de "Ravenswood," tiré du célèbre roman de Walter Scott, la "Fiancée de Lammermoor." Ce drame a été composé par deux jeunes Louisianais, membres du Club, MM. F. S. Ganter et George H. Braughn.

Nous ne doutons pas qu'il obtienne un grand succès.

INCENDIES.—A deux heures et demie, hier matin, le feu s'est déclaré dans une maison en bois, à deux étages, située au No 301 de la rue Baronne, appartenant à Mme McLaughlin et habitée Mme Octavie Heursbeight, qui y tenait une grocerie. La bâtisse a été consumée en moins d'une demi-heure; mais grâce aux efforts énergiques des pompiers, les flammes n'ont pas atteint les maisons voisines.

Les pertes de Mme McLaughlin sont évaluées à $500 et sont couvertes par une assurance de $800 à la Compagnie anglaise "New Orleans, London and Lancashire".

Les dégâts qui ont été faits dans la grocerie par l'eau et le feu, sont estimés à $1800 et ne sont pas garantis par aucune assurance.

On ignore l'origine de ce feu.

Vers la même heure, un second incendie éclatait, au coin des rues Dumaine et Galvez, dans une maison en bois, à un étage, appartenant à M. Kelly.

La bâtisse a été complètement détruite, ainsi que les deux maisons voisines, appartenant à M. Derbier. Les maisons de M. Derbier étaient toutes deux assurées pour $1,700 à la compagnie Mutuelle de la Nouvelle-Orléans.

Nous ne savons pas quelle est l'étendue des pertes de M. Kelly et si elles sont couvertes par une assurance.

Nous apprenons de M. John Cefalu, l'estimable président du "Southern Dramatic Club," que cette association se propose de donner, mercredi soir, une grande représentation, au Théâtre National, pour le bénéfice des malades de Shreveport.

Le but est trop louable, pour que nous ne le recommandions pas de tout notre pouvoir.

Venons en aide à nos frères de Shreveport, qui sont plongés dans la plus profonde détresse; que tous les cœurs, vraiment louisianais, s'émeuvent au récit de leurs infortunes.

Une fièvre, qui ne pardonne pas, décime la malheureuse population de cette ville éprouvée: que la Nouvelle-Orléans ne lui refuse pas des secours, des médecins, et surtout un peu de sympathie!

Le "Southern Dramatic Club" a pris une initiative qui fait honneur à ses membres. Nous espérons que les autres Clubs ne voudront pas se laisser surpasser en générosité.

Nous apprenons que vers une heure, hier après-midi, la chaudière du bateau à vapeur *B. L. Hodge* a fait explosion, en face de Gretna. Trois matelots, dont nous ignorons les noms, ont été échaudés assez grièvement, et une petite fille de couleur, âgée de deux ans, nommée Joséphine Emory, a été tuée instantanément. Nous n'avons pu avoir que des renseignements imparfaits sur ce triste accident; nous ne chercherons donc pas à trouver une cause à l'explosion. Le *B. L. Hodge* n'a été que légèrement endommagé; quelques réparations suffiront pour le remettre en état.

FAITS DIVERS.—Mardi soir, vers onze heures, un certain Edmond Montgomery s'est pris de querelle avec un homme dont le nom est inconnu, dans une chambre de la maison située au No 213 de la rue Bienville.

Le résultat du combat a été un coup de couteau au côté gauche de Montgomery.

Le mystérieux inconnu après avoir ainsi *saigné* son adversaire, a pris la poudre d'escampette, et on ne l'a pas revu depuis.

La blessure de Montgomery est grave, mais elle n'est pas mortelle.

On a trouvé, hier matin, vers six heures, en face du *ferry* de la ligne de Morgan, le corps d'un Français, du nom de Jean Michel, flottant dans le fleuve.

Le malheureux noyé pouvait avoir de quarante à quarante deux ans; il était vêtu d'une chemise bleue et d'un pantalon noir. On l'a parfaitement identifié, d'ailleurs.

Une petite fille, âgée de neuf ans, du nom de Victorine Brown, courant dans la rue, hier matin, vers huit heures et demie, est tombée, au coin des rues Magasin et Notre-Dame, sous la roue d'une charrette de déménagement, qui lui a passé sur le corps. Elle a eu la jambe gauche fracturée en deux différents endroits et elle a reçu des contusions assez graves.

L'affaire des deux époux Burges, qui ont maltraité si cruellement la pauvre petite Louisa Dunning, a excité la plus grande indignation dans toute la communauté. Une foule considérable s'était réunie, hier matin, dans la cour du juge Staes, du second district municipal, pour attendre les deux accusés, et voir, sans doute, s'ils avaient un visage humain.

Lorsqu'enfin, les deux misérables ont paru, escortés par plusieurs officiers de police, des cris de mort ont salué leur entrée; et, pendant un instant, on a pu croire que la foule allait mettre en pratique la loi de lynch et faire justice des deux criminels.

Aussi, le juge Staes s'est-il hâté, après avoir posé quelques questions aux époux Burges, de les renvoyer dans leur cellule; pensant que la prison était l'asile le plus sûr pour eux en ce moment.

Charley Burgess, alias Walker, le principal coupable, est un homme de 23 ans. Natif de Worcester, Massachusetts, il est venu en Louisiane il y a un an à peine, accompagné de sa digne moitié, Joséphine Burgess.

Il est grand et vigoureux; son front est bas et comprimé; son regard est faux; tout en lui dénote le vice et la bestialité. Sa femme, Joséphine, est âgée de 23 à 25 ans. Elle est d'une laideur repoussante. Pendant l'interrogatoire, elle n'a cessé de pleurer et n'a pas osé, un seul instant, regarder autour d'elle.

Notre reporter les a visités tous les deux, dans leur cachot, à la prison de paroisse. Ils avouent une partie des faits; mais ils déclarent n'avoir agi que pour le bien de la malheureuse petite fille, qui, disent-ils, leur a été confiée par sa mère, à Cairo.

Charley Burgess paraît peu rassuré sur son sort et une terreur folle s'est emparée de lui. Son châtiment commence déjà.

Joséphine Burgess continue à arroser de ses larmes les dalles de la prison de paroisse. Elle parle, à qui veut l'entendre, de son innocence méconnue et elle se plaint amèrement de l'injustice des hommes.

Après sa visite aux bourreaux, notre reporter a vu leur victime, la petite Louisa Dunning.

C'est une jolie enfant de six ans et demie, à peu près, aux yeux bleus expressifs, aux cheveux blonds, et remarquablement intelligente pour son âge.

Elle déclare avoir été enlevée de Cairo par Charley Walker, alias Burgess, et emmenée par lui et sa femme à la Nouvelle-Orléans.

Elle a souffert les plus horribles tortures, dès le premier jour de son arrivée ici. Tout son pauvre petit corps n'est qu'une plaie et sa peau blanche et fine est marbrée de grandes taches bleues. Ses cheveux blonds, aux boucles naturelles, ont été arrachés, par poignées, de sa tête; car, les deux monstres à face humaine, qui s'étaient emparés d'elle, ne sachant qu'inventer pour prolonger les souffrances de la malheureuse petite créature, avaient imaginé de la suspendre par les cheveux à un clou, planté dans le mur, à quelques pieds du sol.

Nous passons sur des détails plus révoltants encore. Le docteur Cooper, médecin de la ville, a constaté que Charley Burgess avait commis le plus abominable des crimes sur la personne de cette petite fille de six ans; et cela, à différentes reprises, malgré les plaintes, les cris et les sanglots de sa victime.

Les cris, il les étouffait, en étranglant la pauvre enfant, les plaintes et les sanglots l'égayaient et le faisaient rire, ainsi que son estimable épouse, qui lui prêtait généralement main-forte dans ces occasions.

Les preuves sont irrécusables; un crime horrible a été commis! Les dénégations des accusés ne les sauveront pas. Il faut que justice se fasse; c'est toute une population indignée qui le demande!

Nous n'avons jamais conseillé la loi de Lynch; mais, nous avouons franchement, que dans un cas pareil, elle serait excusable.

TEMPERATURE. — 17 Septembre 1873.

Thermomètre de C. DUHAMEL, opticien

	Fahrenheit.	Centigrades
6 A. M.	75	24
12 M.	85	29
3 P. M.	87	30
6 P. M.	81	27

☞ Où trouve-t-on un assortiment varié de candis de toute espèce? A la grande fabrique de Norman & Reiss, rue de la Vieille-Levée Nos 121 et 123.

M. THIERS A LUCERNE.

On écrit de Lucerne au *Journal des Débats*:

J'ai quitté à regret les fraîches et paisibles montagnes des Grisons pour rentrer en Italie par le Saint-Gothard. J'ai profité de mon passage à Lucerne pour aller présenter mes hommages à l'ancien président de la République française.

M. Thiers habite à Lucerne l'hôtel National, construction splendide, récemment élevée sur les bords du lac des Quatre-Cantons.

J'ai trouvé l'ancien président en famille, entouré de quelques livres dont il s'est fait suivre pour ne pas interrompre ses habitudes de travail. Ce sont des ouvrages de haute science, d'astronomie et de paléontologie. Il y avait aussi sur la table quelques volumes d'histoire, des cartes et des plans.

M. Thiers n'a été accompagné que par Mme Thiers et par Mlle Dosne. Il n'a pas auprès de lui même un simple secrétaire. Sa santé est excellente, et son visage souriant ne porte plus l'empreinte des soucis du pouvoir.

Ses journées sont partagées entre le travail et la promenade. Tous les matins on peut le rencontrer en tenue de touriste, parcourant seul à pied les allées qui bordent le lac. Sa démarche dégagée n'est nullement celle d'un vieillard. Quelque retirée que soit la vie actuelle de celui qui était naguère à la tête d'un grand gouvernement et dont les journées étaient si laborieusement employées, M. Thiers peut difficilement se défendre contre les ovations qui lui arrivent de toutes parts. On sait que celle qu'il a reçue à Belfort, loin d'avoir été recherchée, a été le résultat d'un accident. Le retard du train a prolongé un séjour qui devait être seulement de dix minutes. A peine eut-on appris que le libérateur du territoire était à Belfort, la population s'émut, non-seulement dans la ville, mais dans les environs.

A Besançon même, les fanfares municipales purent immédiatement le chemin de fer, mais elles ne purent arriver à temps.

L'intention de M. Thiers avait été d'abord de se rendre en Suisse par le Dauphiné, en s'arrêtant à Vizille, au château de M. Casimir Périer, auquel sa visite avait été promise depuis longtemps. Mais la présence de l'ancien président au centre d'un pays très ardent entre Lyon et Grenoble aurait pu donner lieu à des manifestations; M. Casimir Périer lui-même l'a compris, et la préférence a été donnée à la route de Belfort, qui est là plus directe et la plus courte.

A Mulhouse, les autorités allemandes ont reçu M. Thiers à son passage avec beaucoup de courtoisie et de déférence, elles ont eu le bon goût de ne pas entendre les cris de "Vive la France!" qui cependant s'échappaient avec enthousiasme de toutes les poitrines.

Ici les Alsaciens et les Lorrains sont très nombreux. Les uns se sont établis en Suisse après la guerre; les autres y viennent le plus souvent possible pour échapper au spectacle des uniformes.

M. Thiers est, on peut le dire, sans exagération, l'idole de ces populations. Elles espéraient et elles espèrent encore que l'homme d'Etat qui a su rendre à la France son armée saura un jour lui rendre ses provinces.

Bien que le langage de M. Thiers et la conduite de son gouvernement aient toujours été éminemment pacifiques, rien n'a pu ébranler la foi des Alsaciens et des Lorrains. Ceux qui sont ici ne négligent aucune occasion de lui témoigner leurs sentiments par des manifestations individuelles, sinon par des démonstrations collectives.

Déjà, l'an dernier, pendant mon voyage sur le théâtre de nos premiers désastres, j'avais remarqué quelle était la confiance absolue des Alsaciens en M. Thiers. Il m'a été impossible de ne pas être profondément ému par la persistance de leurs sentiments et par la manière dont ils ont été exprimés devant moi. Les Français résidant en Suisse, de leur côté, se succèdent pour prier leur ancien président d'agréer l'expression de leur reconnaissance pour les services qu'il a rendus à la France.

Malgré les refus réitérés de M. Thiers, je doute qu'il puisse échapper à une manifestation importante qui se prépare. Les Suisses ne sont pas moins empressés auprès de leur hôte illustre; ils lui témoignent leur admiration de toutes les manières.

La Suisse n'a certainement aucune velléité de propagande républicaine; mais il est naturel qu'elle ait une préférence marquée pour le système de gouvernement qu'elle pratique avec sagesse et pour celui qui en est la personnification glorieuse. Ce que les Suisses tontefois apprécient surtout dans la République de M. Thiers, c'était sa politique toujours modérée et toujours juste. Ce sentiment n'est d'ailleurs pas particulier à la Suisse.

L'Europe monarchique elle-même aimait à voir en France un gouvernement sur la sagesse duquel elle pouvait compter. Depuis sa retraite, M. Thiers en a reçu de toutes parts les assurances les plus formelles.

Il y a soixante ans, les passions dominaient les intérêts. Il en est autrement aujourd'hui, et ce que les cabinets désiraient avant tout, c'est d'être garantis contre l'esprit d'aventure. Aussi une restauration monarchique en France excite-t-elle des appréhensions là même où les traditions sont le plus enracinées. La monarchie légitime pourrait être entraînée par des motifs que tout le monde pressent. Au point de vue de la politique extérieure, il est certain que le gouvernement qui donnerait le plus de garanties à la paix et aux intérêts conservateurs serait une République modérée.

M. Thiers s'exprime sur le compte de ses successeurs avec une extrême réserve et sans la moindre amertume. Sa volonté, lorsqu'il était le chef de l'Etat, était de se tenir en dehors de tous les partis. Il se préoccupait exclusivement de la grandeur de la France. Ce fut et c'est toujours sa seule passion.

L'ancien président paraît craindre que ce principe soit abandonné.

La réduction consentie sur le budget de la guerre lui semble inopportune.

La France, dit-il, n'a jamais été vaincue que parce qu'elle n'était pas préparée, et il ne faudrait pas que, pour céder aux exigences parlementaires, on la laissât surprendre une seconde fois comme elle a été surprise en 1870.

La France ne doit pas chercher la guerre, elle ne trouverait pas d'alliés; mais les occasions de reprendre son rang lui arriveront d'autant mieux qu'elle aura tout fait pour avoir la paix; alors, si elle est préparée de longue main, elle remontera pour ainsi dire d'elle-même.

Les goûts artistiques de notre ancien président n'ont pas changé. Il s'occupe aussi en ce moment d'une histoire de l'art en Italie; mais les progrès du choléra sont de nature à retarder indéfiniment le voyage qu'il avait projeté au-delà des Alpes. Bien que sa résolution soit de rester en dehors de tous les partis, l'illustre orateur n'entend pas se soustraire à ses devoirs de député.

H. G. MONTFERRIER.

REMÈDE CONTRE L'ANGINE COUENNEUSE.—Voici, dit le *Journal du Hâvre*, un spécifique dont un médecin vient d'indiquer à l'Académie de médecine les propriétés.

Employé dans plus de 150 cas d'angine couenneuse, il ne l'a, dit-il, jamais vu échouer. C'est le sucre de la joubarbe, à la dose de 60 grammes dans un litre de bière. Ce liquide détermine des vomissements qui détachent les membranes, en même temps qu'il fait naître des coliques violentes. Il suffit de prendre, à l'exclusion de toute autre boisson, deux litres de cette bière pour être guéri de l'angine couenneuse.

Un télégramme du préfet de Constantine, daté de Jemmapes, 30 août, annonce que toutes les forêts domaniales brûlent ou sont complètement brûlées chez les Oulad-Nouar, les Mesilla, les Zeramna, l'Oued-Metone et l'Oued Gouli; le Filfila est en feu, tout brûle depuis la grande plaine derrière Stora jusqu'à l'Oued-Sahoun, dans les forêts Martineau, Gaultier de Clanbry, Oldfield, tout est détruit, sauf les bâtiments.

Le feu est venu de Senhadja, où, le 28 au matin, on comptait dix-sept foyers d'incendie. Nouvel incendie le soir, près Bone, au pied de l'Edough.

Voici approximativement, à ce que nous croyons, quel est l'état de la fortune que le duc de Brunswick possédait à Genève.

C'est du moins le compte fourni en décembre 1866, par la maison Baring, à Napoléon III, lorsque le duc de Brunswick se proposait de laisser ses biens à son fils:

Russian	5 0/0	(1822)	50,000 liv.
—	5 0/0		50,000
—	3 0/0		50,000
Turcos	6 0/0	(1858)	100,000
Peruvian	4 0/0	(old)	80,000
—	4 1/2	(new)	52,000
Canada	6 0/0		50,000
Brazilian	4 1/2 0/0		50,000
Egyptian	7 0/0		50,000
America	8 0/0		100,000
Mississippi	6 0/0		25,000
Diamants			200,000
Uniformes			16,000
			873,000
Hôtel Beanjon à Paris			60,000
		Total	933,000 liv.

Soit 23 millions 325,000 fr.

Nos Mères.—Oui,—à on excepte nos grand, mères—étaient les meilleures ménagères et tenaient surtout à la propreté, n'étaient jamais plus fières que quand elles avaient des rangées de ferblance qui brillaient comme un miroir. Chaque objet de la maison qui était susceptible d'être poli était fourbi jusqu'à ce qu'il fût éblouissant. A leur époque, c'était un travail agréable il est vrai, mais enfin un travail long et difficile, car elles n'avaient que la brique de Bath, l'émeri, etc., mais aujourd'hui leurs filles se servent du SAPOLIO, elles peuvent polir plus d'objets et les mieux polir, en une heure, que les mères ne le pouvaient en un jour. Si elles désirent surpasser leurs mères qu'elles continuent à employer le Sapolio.

Prix de l'abonnement.

1 an	$14
6 mois	7
3 mois	3 50
1 mois	1 25

Prix du numéro......5 cents

AVIS.

L'Abeille ne se vend que 5 cents le numéro dans nos bureaux et au dehors.

ABONNEMENTS A LA SEMAINE.

On peut s'abonner à la semaine avec les porteurs de l'Abeille.

EDITION HEBDOMADAIRE.

Nous publions tous les samedis une édition hebdomadaire renfermant toutes les matières qui ont paru pendant la semaine. Prix, $5 par an, et 10 cts le numéro.

☞ On va chercher des perles au fond de l'océan et c'est là la tâche des plongeurs habiles.—Mais il n'est pas de perles plus belles et plus pures que celles qui brillent dans la bouche de la beauté quand cette bouche a été entretenue saine et suave par le "SOZODONT" odoriférant.

Décédé, hier après midi, à cinq heures moins un quart, CHARLES LIVAUDAIS, à l'âge de quarante-neuf ans. Les amis et connaissances des familles Livaudais et LeBreton sont priés d'assister à l'enterrement qui aura lieu CETTE APRES-MIDI, à quatre heures et demie. Le convoi partira de sa dernière résidence, Louisiana Avenue, entre Camp et Chesnut.

Union Catholique Militante de la Croix—Section de Notre Dame de Bon-Secours.—Les membres de cette association sont invités à assister aux funérailles de notre vice-président, CHS. LIVAUDAIS, décédé hier après-midi, à cinq heures moins un quart. Le convoi partira de sa dernière demeure, Louisiana Avenue, entre Camp et Chesnut, à quatre et demie.

J. SOUGERON, Président.

Société d'Assistance et de Protection Mutuelle des Commis de Banques.—Nouvelle-Orléans, 18 septembre 1873.—Les officiers et les membres sont priés d'assister aux funérailles d'un des membres de cette société, CHARLES LIVAUDAIS, AUJOURD'HUI, à quatre heures et demie de l'après-midi. Le convoi partira de sa dernière résidence, Louisiana Avenue, entre les rues Camp et Chesnut.

Par ordre du Président,
A. DELPEUCH, Secrétaire.

ENTREPOT DE TAPIS,

Au No. 17 de la rue de Chartres, A. BROUSSEAU, Importateur, Offre, en Gros et en Détail, AUX PRIX DE NEW-YORK, En magasin et à la Douane.

TAPIS—1000 rouleaux Tapis anglais et américains.
TOILES CIRÉES pour planchers, tables et étagères.—NATTES—1000 rouleaux Nattes blanches, à carreaux et fantaisie.
STORES, Couvertures de tables et de pianos.
RIDEAUX en dentelle et dentelle Nottingham.
BROCATELLES, COTELINES, terries, reps, &c.
BURLAPS, Coutil à matelas, Ressorts, &c., Drap Crin.
A. BROUSSEAU.

ENTREPOT DE TAPIS ET DE TOILES CIRÉES.

ELKIN & CO.,

168......RUE DU CANAL......168

REÇOIVENT, en ce moment, de nouveaux genres de

TAPIS anglais, Velours et Bruxelles,
TAPIS trois plis et Ingrain.
TOILES Cirées de toutes largeurs.
STORES, Corniches, &c., qu'ils offrent Aux prix de New York.

Crescent City Live Stock Landing and Slaughter House Company.—Nouvelle-Orléans, 17 septembre 1873.—Les actionnaires de cette compagnie sont respectueusement invités à se présenter au bureau de la dite compagnie, No ... rue Royale, le vendredi, 17 octobre prochain, entre onze heures A. M. et deux heures P. M., pour donner leur vote sur une proposition de réduction du capital.

J. N. AUGUSTIN, Secrétaire.

9 — 19 — 7 1/2.

RÉGULIER.

Trouvé.

IL a été trouvé, au coin des rues Royale et St-Louis, deux pièces d'or enveloppées dans un papier jaune. Elles ont été déposées au bureau du Price Current, où la personne qui les a perdues peut les réclamer.

Changement de bureaux.

La compagnie du gaz de la Nlle-Orléans a transféré ses bureaux, du No. 118 de la rue de la Commune à son nouvel édifice, angle des rues Baronne et Commune.

JAMES JACKSON, Président.

Nelle-Orleans, 14 septembre 1873.

Avis.

JE fais savoir au public que mon époux, JEAN BAPTISTE KELIN, ayant attenté à mes jours, je révoque tous pouvoirs que je pouvais lui avoir donnés, et que toute transaction faite par lui en mon nom, à partir de ce jour, sera considérée comme nulle et non avenue.

MARIE ROSE MARÉCHAL, épouse de J. B. Kelin.

En débarquement du steamship Minnesota, de Bordeaux.

100 Barriques Vin Rouge, "Camandon & Co."
25 ... Vin Blanc, ...
100 caisses Cognac, fine Champagne.
100 caisses Fruits à l'eau-de-vie assortis, T. Coanard.
300 caisses 100½ boîtes Sardines.
Attendu par navire "Remo," de Marseille, "D. Lanata," de Gênes et Cette, et par navire "Cairo," de Bordeaux,
500 paniers Huile d'Olive, "A. Puget."
50 caisses dito Vierge de Lucques, "A. Puget."
50 barriques Vin de Cette, "Tournaire."
100 caisses Macaroni et Vermicelli.
10 quarts Porto, "Pama."
40 huitièmes dito dito
100 barriques Vin Rouge, St. Macaire, "De Lumpuy Ant. Buche & Co."
A vendre par PINI & BASSETTI, 70 & 72, rue Peters, près Poydras.

Avis.

LE CABINET DE LECTURE connu et choisi par M. Roux-Rey, 18 rue Royale, près Canal, est de nouveau à la disposition du public de la ville et de la campagne.

Qui ne voudra, moyennant la modique somme de $1 00 par mois, se procurer le plaisir de parcourir cette bibliothèque sans égale à la Nlle Orléans.

Les abonnés anciens sont respectueusement invités à rapporter les volumes qu'ils ont en mains.

ROUX-REY, Agt.

REMISE A NEUF DE TOUT VETEMENT D'HOMMES ET D'ENFANTS.

Teinture en toute couleur—Nettoyage.

Nous prévenons nos clients et le public en général que nous venons d'ajouter à notre Teinturerie d'articles neufs un département spécial, sous la surveillance de deux habiles expérimentés, pour le pressage et les petites réparations à faire aux objets que nous recevrons soit pour teindre, soit pour nettoyer et ce, moyennant une augmentation de prix insignifiante. Nous garantissons donc le fini de nos articles, qui n'auront ainsi ni doublures ni boutons en mauvais état, et pourront être portés en sortant de nos mains. Nous nous chargeons aussi de la remise des cols, des doublures, etc., lorsqu'il est nécessaire, aux prix les plus réduits comme travail et fournitures.

EN CAS DE DEPART OU DE DEUIL les objets sont rendus dans les 48 heures.

Notre dépôt en ville est rue du Canal No 221, près Remparts.

E. BOURSIER & Co.

N. B.—Pour les ordres de la ville et de la campagne on est prié de les adresser à notre usine, Avenue Louisiana No 34.

BUCKEYE MOWER & REAPER

Rice Threshers & Separators

TO RUN BY STEAM OR HORSE POWER.

SULKY HORSE HAY RAKS, IMPROVED UTLEY COTTON PRESSES

A vendre par L. E. GENERELLY & Co., N. O. Agricultural Warehouse, 30 Natchez Street.

Blood Fertilising Works.

LES actionnaires sont notifiés, par le présent avis, que le second versement de vingt-cinq pour cent sur les actions de la Compagnie, devra être payé, en vertu d'une décision du Board des Directeurs, le vingt et un septembre prochain, au bureau de la Compagnie, Lettre H, Gallier Court.

Nouvelle-Orléans, 22 août 1873.

JOHN DOLHONDE, Secrétaire.

CONFISERIE
ADOLPHE LEMANNE,

207......Chartres Street......207
Entre Dumaine et Ste. Anne.

2 Diplômes, 1 Certificat à la Foire d'Etat de la Louisiane 1873.

SPÉCIALITÉS pour Nougats montés, Gâteaux et Pyramides pour Baptêmes. Bonbons fins assortis, Fruits glacés, Bonbons, Sucre et Cornets pour Baptêmes. Se charge de toutes les commandes avec les plus grand soins.

AVIS.—Les actionnaires de la COMPAGNIE DES BOUCHERS DE LA NOUVELLE-ORLEANS pour le commerce des beaux et du suif sont notifiés de se présenter au bureau de la Compagnie établi à cet effet chez D. Dumestre, 284 rue de Poydras, vis-à-vis le marché, afin de faire le premier versement sur le stock souscrit par eux. Le bureau sera ouvert LUNDI 15 du courant, de 9 heures du matin à 3 heures du soir, jusqu'au 30 du même mois.

Par ordre de la Direction,
A. DUCHIRON, Secrétaire.

LIQUIDATION.

LIQUIDATION POSITIVE, SANS RÉSERVE, DES MARCHANDISES CONTENUES DANS LE MAGASIN DE

HÉBERT-MIRET & PINSARD,

149......Rue du Canal......149

Vente de toutes les Marchandises sans distinction

Au-dessous des Prix Coûtants.

LINGERIE—Chemises, Caleçons, Gilets de peau, Mouchoirs, Devants de chemises, Foulards, &c. &c.
BONNETERIE—Gilets de peau, Caleçons, Chaussettes, Gilets et Caleçons de flanelle.
PARFUMERIE française des premières maisons de Paris.
Cannes, Ombrelles, Parapluies, Cravates, Faux Cols, Manchettes, Bretelles.
ARTICLES DE TOILETTE, PEIGNES, BROSSES, EPONGES, &c., &c.
ARTICLES DE FANTAISIE de toutes sortes, Eventails, Flacons, Chaînes, Ceintures, COUTELLERIE, Bijouterie dorée, deuil et fantaisie. ARTICLES POUR FUMEURS.

CHEMISES TOUT TOILE, de Hayem, à $30 au lieu de $60. de Charvet, à $45 au lieu de $96.
CHEMISES DEVANTS TOILE, de Hayem, à $18 au lieu de $36. de Charvet, à $27 au lieu de $54.
CHEMISES américaines, devants toile, à $15.
Faux Cols depuis $1 50 la douzaine.
MOUCHOIRS TOUT FIL, CHOLET, depuis $1 la douzaine.
CALEÇONS tout toile, à $18 la douz. au lieu de $24. coton croisé $10 50 ... $15. Mallapolan, $8 50 ... $12.
Et toutes les autres Marchandises au Rabais dans les mêmes proportions.

NOTA.—Nous engageons nos amis et clients à venir faire leurs achats le plus tôt possible, car le stock de Lingerie n'est pas considérable et ils s'assurent qu'il n'y a pas de charlatanisme dans notre annonce, et que nos prix sont réellement des prix de gros à l'encan.

HÉBERT-MIRET & PINSARD, 149 rue du Canal.

Bargains! Bargains

BARGAINS EXTRAORDINAIRES — EN — MARCHANDISES SÈCHES!

LIQUIDATION! LIQUIDATION!

POUR CAUSE DE CHANGEMENT D'AFFAIRES, —CHEZ—

J. TURCOTTE

150......RUE DU CANAL......150

Maison Blanche, coin Baronne.

DESIRANT quitter les affaires de détail pour pouvoir consacrer tout mon temps à la maison de gros dans laquelle je suis associé, je vendrai mon IMMENSE STOCK SANS FAIRE ATTENTION AUX PRIX COUTANTS, afin d'effectuer une liquidation complète aussi vite que possible.

Les personnes qui voudraient faire de véritables bargains en MARCHANDISES SÈCHES D'AUTOMNE ET D'HIVER, feront bien de s'adresser immédiatement au No 150 de la rue du Canal, MAISON BLANCHE, COIN BARONNE, A CÔTÉ DE LA BANQUE D'ÉPARGNE DE LA NOUVELLE-ORLÉANS, où elles pourront se convaincre que cette annonce n'est pas du humbug.

J. TURCOTTE, 150 rue du Canal.

CHAUSSURES! CHAUSSURES!

OUVERTURE —DU— MAGASIN ST.-ANNE,

Encoignure Royale et Ste-Anne, AU DRAPEAU ROUGE.

Le plus vaste et le mieux assorti de la ville 1,000,000 DE PAIRES DE TOUS GENRES.

Agence Générale de Boston et de Philadelphie

En acceptant le contrôle de cette maison nous dirons au public que nos marchandises étant toutes en consignations seront vendues pour le compte des fabricants, à des prix extraordinairement bas. Nos relations avec les districts manufacturiers, jointes à une longue expérience dans le détail de cette ville, nous permettent aujourd'hui de rivaliser non seulement avec les maisons de cette ville, mais encore avec celles des plus importantes villes de l'Union. Aussi les mères de familles sont priées de venir visiter nos magasins. Madame Emile aura le contrôle du département des dames.

CIGARES DE LA HAVANE,

Tabac de la Nouvelle Récolte.

300,000 CIGARES des marques de première classe LA RECEPCION et AGUILA DE ORO, telles que: Non Plus Ultra, Regalia-Chica, Regalia de la Reina, Londres Grande et Chico, Londre de Corte, venant d'être reçus par les vapeurs Clinton et Tappahanock, et à vendre au détail au prix de gros par

F. A. GONZALES, Coin Camp et Commune, et aux succursales No rue Carondelet, près Canal, et coin Union et Carondelet.

Chemin de Fer Central de l'Illinois,

AGENCE GÉNÉRALE DU SUD.

LES expéditeurs de Chicago et de l'Ouest économisent les frais d'un mille de transport par drays, et ils évitent tous les retards qu'occasionnent les ports encombrés de Chicago, en expédiant les produits et les marchandises par LE CHEMIN CENTRAL DE L'ILLINOIS, via Cairo.

Plus de rapidité et moins de frais que par aucune autre voie.

JAMES T. TUCKER, Agent général. Au No 28 de la rue Carondelet.

Propriétés à vendre et à louer.

A Louer,

POUR LE 1er OCTOBRE—La MAISON située rue du Quartier, No. 98, entre Bourbon et Dauphine. Prix, $20 par mois. S'adresser rue de l'Esplanade, No. 94, ou au bureau de l'ABEILLE.

A LOUER,

LA MAISON No 97 1/2, rue du Quartier, entre Bourbon et Dauphine. Possession immédiate. Prix, $30 par mois. S'adresser rue de l'Esplanade, No 94, ou au bureau de l'Abeille.

A Louer,

Un beau et spacieux magasin, portant le No 11 rue de Chartres, entre Canal et Douane, avec étagères complètes et deux grands comptoirs. Possession donnée le 1er octobre. S'adresser à Mme C. Quesnel, No 111 rue Remparts, entre St. Louis et Toulouse.

A Louer,

La moitié de la maison 205 rue Remparts, entre Ursulines et Bayou; la maison No 208 rue Ursulines, entre Remparts et St-Claude; la moitié de la maison No 288 rue Robertson, entre Ursulines et Bayou; la maison No 209 rue Hospital, entre Derbigny et Roman; la maison rue Tonti, entre Laharpe et Prieur; la moitié de la maison No 166 rue St. Antoine, entre Claiborne et Derbigny, et les magasins Nos 27 et 29 rue Front, près Poydras. Le tout en bon état, avec puits, citernes, etc. S'adresser à MANUEL ELLIOT, No 70 rue Toulouse, entre Royale et Bourbon.

Maison à Louer.

La magnifique maison de résidence à Remparts, No. 115 Dumaine, entre Dauphine et Remparts, avec verandah au fer, gaz et installations dans toute la maison et cuisine, chambres à bain, étables, hydrant, le tout en parfait état. Les chars de la rue Canal, Dauphine et Dumaine passent devant la porte et à un demi bloc de ceux de la rue Bourgogne et à proximité des théâtres. Loyer réduit. Possession immédiate. S'adresser à J. TURCOTTE, 150, Canal.

A vendre pour cause de départ.

CAFÉ ET PENSION FRANÇAISE connu sous le nom de "Pension de Normandie," situé au No 14 de la rue St. Philippe. Pour renseignements, s'adresser sur les lieux.

Occasion Magnifique de Bon Marché

B. SEMBRE,

COIN ST-LOUIS ET ROYALE.

Désirant faire place pour les marchandises d'hiver, vendra à un très léger bénéfice son stock actuel de marchandises françaises.

ARTICLES POUR DAMES:

Grands Eventails, dernier genre, Ceintures soie, Bijouterie jais, Corsets français, Guipures noires, Etc, Etc, Etc.

VASTE ASSORTIMENT DE MERCERIE DE PARIS.

Bas pour femmes et fillettes, Ganterie, Parfumerie importée, Paniers fins, Paniers ordinaires.

ARTICLES POUR HOMMES:

Chemises françaises blanches et de couleur, des célèbres maisons Hayem et Charvet, Parapluies soie, alpaca et gingham, Chaussettes, Cols, Mouchoirs, Cannes, Cravates de tous genres,

BROSSERIE, LINGE DE DESSOUS.

Seront vendus, au prix coûtant, les articles ci-après:

Hamacs, Costumes de bains, Jouets, Poupées, Voitures d'enfants.

L'énumération ci-dessus ne donne qu'une faible partie de notre stock.

NOTA.—Réparation d'ombrelles et de parapluies.

GRUNEWALD HALL.

CETTE nouvelle et élégante SALLE de BAL et de CONCERT, située rue Baronne, près Canal, sera ouverte le 3 NOVEMBRE PROCHAIN.

Les demandes pour la location doivent être adressées à LOUIS GRUNEWALD, 129 Rue du Canal.

Fromage de Munster.

500 caisses CORNICHONS de Crosse & Blackwell.
75 barils PALE ALE de Bass & Co.
25 ... PORTER de Byass & Co.
... Guiness, E. & J. Burke.
25 caisses PETITS POIS extra fins Chevalier.
... FROMAGE MUNSTER.
En débarquement et à vendre par J. B. SOLARI & FILS, 40 rue Royale.

CONFISERIE

Avec une Usine à vapeur.

J. A. D'HÉMÉCOURT,

SUCCESSEUR DE B. TURPIN,

93... Rue Vieille-Levée... 93

GRANDE

Fabrique de Candi.

CANDIS EN BATONS (Médaille avec Premium au Louisiana State Fair), GOMMES, DRAGÉES, LOZENGES, etc., CHOCOLATS.

Importation directe d'Articles pour Confiseurs, GATEAUX.

Agence "DES FEUX D'ARTIFICES" du célèbre H. P. Diehl, TORPEDOES ET FIRE CRACKERS.

Bureau Consolidé des Terres des Etats-Unis,

30 août 1873.

AVIS.—A tous ceux que cela peut concerner: Attendu que l'Etat de la Louisiane, en vertu de la loi du 2 mars 1853, réclame les terres ci-après décrites; attendu que certaines autres réclamations aux dites terres ont été présentées à ce bureau en vertu de la loi du 22 juin 1860, avis est donné aux personnes qui auraient des réclamations contraires, de les présenter, avec les preuves à l'appui, à ce bureau, d'ici au 20 novembre 1873, époque à laquelle il sera fait un rapport conformément aux instructions du commissaire du bureau général des terres, à Washington, D. C., en date du 21 août 1873.

Toutes les sections 3, 15, 16, 17; les lots 1, 2, 3, 4, 5, 6, 7, 8, 9, 10, 11 et 12 de la section 20; la totalité des sections 21, 22, 34, 25, 26; les lots 3, 4, 6, 7, 8, 9, 10 et 11 de la section 29; toutes les sections 30, 31, 33 et 32 du Township No 12 Sud du Range No 11 Est du District Sud-Est de la Louisiane, à l'Est du fleuve Mississippi, situées des deux côtés du Nouveau Canal, bornées par le Lac Pontchartrain au Nord, le Bayou St-Jean à l'Est et Manuel Rochas à l'Ouest.

HARRY LOTT, Préposé à l'enregistrement.
JULIAN NEVILLE, Receveur.

ALBIN ROCHEREAU. CHARLES T. DUGAZON. Mme ADELE HEPP, in commendam. PIERRE CHARITE. ERNEST MERILH.

A. ROCHEREAU & CO.,

Sole Agents for the sale of KRUG & CO'S Champagne,

COMMISSION MERCHANTS,

IMPORTERS OF WINES, BRANDIES, SARDINES, &c.,

8 SOUTH WILLIAM ST., New York. 16 & 18 ST. LOUIS ST., New Orleans.

W. W. WASHBURN. CAMILLE DRY.

WASHBURN & DRY,

IMPORTATION DIRECTE DE VINS ET LIQUEURS.

Nous avons l'honneur d'informer le public que nous venons de fonder une maison de vins en gros, où l'on trouvera, en tous temps, de bons vins naturels, à un prix exceptionnel de bon marché. Nous sollicitons donc respectueusement le patronage de nos amis et du public en général, certains que les personnes désireuses d'acheter de bons vins, viendront nous voir, puis jugeront par elles-mêmes de la qualité et du bas prix de nos marchandises.

WASHBURN & DRY, 40 RUE ST-LOUIS, en face de l'Hôtel St-Louis.

SPORTSMEN'S DEPOT.

F. CHARLEVILLE,

ARMURIER,

55......Rue St-Charles......55

NOUVELLE-ORLEANS.

IMPORTATION DIRECTE.—PRIX FIXE.

A cause de son organisation, qui est tout à fait exceptionnelle, cette maison peut vendre à meilleur marché qu'aucun autre établissement de son genre à la Nouvelle-Orléans. Elle a, en effet, en magasin, l'assortiment le plus complet de fusils anglais à bascule et à feu central (dont les prix de rangent entre $30 et $300) qui est aux Etats-Unis.

Quant aux fusils ancien système et à baguette, les amateurs d'armes sont certains des conditions avantageuses auxquelles il les cédera.

Les bourres d'Eleys, fabriquées par un procédé chimique, se vendent 30 cents la boîte de 250; les ... cents le mille. Plomb de St-Louis, à 10 cents la livre, et un assortiment complet d'articles de fantaisie et d'articles à l'usage des chasseurs.

Le SPORTSMEN'S DEPOT reprend et rembourse le prix de toute marchandise qu'il aura vendue, si un article de qualité égale peut être acheté à meilleur marché dans toute autre maison de la ville.

F. CHARLEVILLE.

NOTA.—Le département des réparations est sous la direction de M. Louis Cook.

L'Union Française.

Bureaux, rue St. Louis No. 9, Nouvelle-Orléans.

LES demandes pour TRAVAILLEURS, OUVRIERS et EMPLOYÉS, sont reçues tous les jours, de 9 heures A. M. à 4 heures P. M.

Le Cours d'Anglais gratuit, a lieu régulièrement le LUNDI, MERCREDI et VENDREDI de chaque semaine, à 7 heures et demie du soir.

Sun Mutual Insurance Company

61 CAMP STREET.

Capital payé......$500,000
Actif à sa valeur au comptant......$50,000

Dividendes sur Actions, DIX POUR CENT.

Dividendes sur les primes participantes de l'année 1872, payés comptant, TRENTE POUR CENT.

Cette "ancienne" et bonne compagnie émet des polices sur les RISQUES D'INCENDIE, MER et de RIVIERES aux taux les plus bas.—Elle règle promptement toutes les pertes aux conditions les plus favorables.

DIRECTEURS:

John G. Gaines,	G. M. Bayly,
R. J. Hart,	James Byrnes,
Henry Renshaw,	J. L. Harris,
Hugh Wilson,	Lionel C. Levy,
B. Rocco,	W. B. Schmidt,
L. N. Marks,	L. Aldns,
Charles Macready,	E. B. Wheelock,
W. E. Seymour,	L. H. Joseph,
Richard Flower,	R. T. Torian,
J. Weis,	Scott Mothes,
R. W. Taylor,	George Jonas,
J. C. Morris,	Isaac L. Hass.

JAMES I. DAY, Président.
HORACE CARPENTIER, Secrétaire.

BROOK STEAM RICE MILL.

MOULIN A RIZ, A VAPEUR.

Nos 31 et 33 de la rue Tchoupitoulas, 34 et 36 de la rue Fouchar.

ALLEN BROS, Propriétaires.

C'EST le plus grand moulin de l'Etat et on garantit qu'il nettoie le riz aussi bien qu'aucune machine du monde.

Les ordres des planteurs y seront promptement remplis et la satisfaction est garantie aux fermiers et aux expéditeurs.

BOUVERT, "THE CHARM"

SITUÉ au No 5 de la rue Vieille-Levée, en face de la Poste, où sont servis les meilleures de toutes les liqueurs et, tous les jours de 10 heures du matin à 1 heure de l'après-midi, un excellent lunch chaud.

S. F. MUNROE.

Compagnie d'Assurance Hope DE LA NOUVELLE-ORLEANS.

INCORPORÉE EN AVRIL 1867.

Bureau, No 31, rue de Camp.

Capital payé......$350,000 00
MONTANT DES DIVIDENDES PAYÉS......300,581 00
Actif......370,000 42

LA Compagnie assure contre les risques de Feu, de Mer et de Rivières, aux plus bas taux, et accorde aux assurés le privilège de faire entrer une remise au-comptant sur leurs primes, ou une participation dans les profits.

LOUIS BARNETT, Secrétaire. P. PEYCHAUD, Président. I. ADAMS, Vice-Président.

AVIS.

LES soussignés préviennent leurs amis et le public en général qu'ils ont acheté l'établissement de pompes funèbres connu sous le nom de B. LABORDE et situé au No. 24 de la rue des Français. Ils font également savoir à leurs amis et au public qu'ils se chargent de remplir tous les ordres qu'on voudra leur donner pour mariages, baptêmes et tout ce qui concerne un établissement de ce genre, à des prix très modérés.

J. ORTET, J. MARCERTS.

PRIX DE VIENNE

LA MACHINE A COUDRE, A NAVETTE, —DE— WILSON, A REMPORTÉ LA

GRANDE MEDAILLE

ET LA

MEDAILLE D'HONNEUR

POUR LA

Meilleure Machine à Coudre,

LES MACHINES A COUDRE LES MIEUX FAITES.

La Maison a obtenu en outre trois MEDAILLES CO-OPERATIVES POUR

Le meilleur jeu de harnais,
La meilleure selle,
La meilleure botte,
Le meilleur soulier,
Et le meilleur échantillon de couture de drap.

Aucune autre machine à coudre n'a reçu de prix pour sa valeur intrinsèque—ce que nous pouvons établir par des preuves qui se trouvent à nos bureaux. Les rapports qui disent le contraire sont faux.

Les machines se vendent payables tous les mois et à des conditions avantageuses.

SALLE DE VENTE, Au No. 182 de la rue du Canal, Nouvelle-Orléans. A vendre, également, à Galveston, Texas, et à Memphis, Tenn.

Remblayez vos Terrains.

UNE OCCASION RARE.

LA Compagnie du Chemin de Fer Pontchartrain de la Louisiane ayant acheté de la ville le terrain retiré du canal de l'Avenue Claiborne, se charge de remblayer, à des prix raisonnables, les terrains bas du voisinage. C'est une occasion que les propriétaires n'auront peut-être jamais plus. S'adresser au bureau de la Compagnie, No 37 de la rue Carondelet.

J. A. D'HÉMÉCOURT.

GRANDE FABRIQUE DE CANDI DE NORMAN & REISS

121 et 123, rue Vieille-Levée, 121 et 123.

UNE DES PLUS IMPORTANTES FABRIQUES DU SUD. RUE VIEILLE-LEVÉE

NORMAN & REISS, Nos 121 et 123 rue de la Vieille-Levée.

Ont constamment ... Candi en gros et en petits bâtons, Candi ... Candis assortis. ... Marchandises ... Candi aux Fruits, Pastilles de Jujube, ... de Chocolat ... GATEAUX DE MARIAGE ...

Ils importent toutes sortes d'Articles ÉTRANGERS, tels que ... qu'ils vendent au plus bas prix du marché.

RUE VIEILLE-LEVÉE: FABRIQUE DE MACARONI, VERMICELLE, ESSENCE DE CAFÉ, etc.

Sirops de Fruits

FRAISES, FRAMBOISES, MURE, GROSEILLE, LIMON, ORANGE, ANANAS, ORGEAT, GINGEMBRE, NECTAR, CRÈME, BANANE, VANILLE, ROSE, SALSEPAREILLE, NATUREL, MEAD, VINAIGRE.

A vendre par NORMAN & REISS, Nos 121 et 123 de la rue Vieille-Levée.

Tirage de Loterie de l'Etat de la Louisiane.

POUR LE 17 SEPT.—CLASSE No ...

15 32 4 34 38 69 66 57 1 67 64 41 51 25

Les tirages ci-dessus publiés sont faits tous les jours publiquement, en présence du public et journalistes, dans la salle ... Nouvelle-Orléans, Louisiane, ce 17 sept. 1873.

H. PERALTA, Commissaire.

Bureaux de Louisiana Equitable Life Insurance Company.—Au coin des rues Gravier et Carondelet.—Nouvelle-Orléans, ... 1873.—Conformément à une résolution adoptée ... une assemblée générale de cette Compagnie aura lieu aux bureaux de la Compagnie, le MARDI, 30 SEPTEMBRE 1873, à sept heures du soir, à l'effet de voter sur les amendements proposés à la charte.

WILLIAM HENDERSON, Secrétaire.

AVIS IMPORTANT —AUX— MAITRES DE MAISON

Aux Consommateurs de Gaz.

LE GAZ RENDU MEILLEUR MARCHE QUE LE KEROSENE.

PLUS D'INCENDIES CAUSÉS PAR LA GASOLINE.

PLUS DE MORTS CAUSÉES PAR LES EXPLOSIONS DE LAMPES.

Bureaux de la Compagnie du Gaz de la Nouvelle-Orléans, 25 juin 1873.

Le 1er janvier 1874, date de l'achèvement de nouvelle usine que cette compagnie fait construire en ce moment, le prix du gaz, à la Nouvelle-Orléans, dans les limites des quartiers approvisionnés, sera réduit à TROIS PIASTRES PAR MILLE PIEDS CUBES pour tous les consommateurs, moyennant prompt paiement.

La Nouvelle-Orléans aura, de toutes les villes de l'Union, celle qui sera éclairée le plus économiquement vu la distance qui la sépare des mines de charbon.

Le but de cette diminution est de ne laisser aucune excuse aux personnes qui voudraient employer un autre luminaire que le gaz, le long des lignes des tuyaux dont un bon tiers, bien que placé dans les rues où se trouvent beaucoup de bâtisses, ne produit rien ou n'a rien donné depuis qu'il a été posé.

La Compagnie publie aujourd'hui cette annonce, six mois d'avance, dans l'intérêt des maîtres de maisons et des petits propriétaires, afin qu'ils aient le temps de se préparer à recevoir le gaz avant la saison des affaires, et puissent ainsi trouver des meilleurs locataires et obtenir de leurs plus élevés ...

Quelque petite que soit la maison, l'économie sera grande. Si le propriétaire est assuré, la prime diminuera; si elle ne l'est pas, les risques seront moindres.

Les avantages immédiats et certains qu'aura le public seront:

1° Une économie, dans chacune de ses familles, d'un quart de son revenu d'une des nécessités de la vie;

2° Une diminution du nombre d'incendies causés par l'usage du produit volatile du pétrole;

3° Une protection pour la vie humaine en substituant le chandelier stationnaire ou la bracket à la fragile lampe en verre;

4° La lumière la plus agréable et la plus sûre mise à la portée des personnes les plus économes.

Mais, si d'un côté le public doit être profité immédiatement, de cette baisse du prix du gaz, de l'autre, dans le triple but ... une réduction de 25 pour cent du coût d'un article d'un usage limité à l'effet d'en augmenter la demande, ne sera avantageuse à la Compagnie qu'autant que de nouveaux consommateurs se joignent aux anciens en nombre suffisant pour contrebalancer la grande diminution de recettes courantes. La Compagnie s'attend, avec confiance, à ce résultat, et il sera de l'intérêt des consommateurs d'aujourd'hui d'engager leurs voisins à adopter la lumière du gaz, afin que ... le bon marché soit maintenu, mais encore qu'il y ait une nouvelle baisse.

L'attention des ... est également appelée sur l'usage du gaz pour la cuisson et le chauffage. Au prix proposé le gaz, comme combustible, sera plus économique que le bois ou le charbon ... que l'on se sert. En Europe ... les villes du nord de l'Union, on se sert, de plus en plus, du gaz pour chauffer les bâtisses et faire la cuisine.

A l'effet d'être prête à répondre aisément à toutes les demandes que la réduction pourrait amener, la Compagnie ajoute, en ce moment, à son usine, de nouveaux ... qui lui ... de ... le mois de janvier ... de pieds cubes de gaz par vingt-quatre heures.

La nouvelle maison de purification sera prête en janvier et la fabrique de coke ... Les améliorations qui doivent être introduites dans la ... de l'appareil ... la ... et à la ... en augmentation de la production.

La Compagnie se tiendra ... à l'effet que les ... les prix ... avantageusement la nouvelle compagnie, que celle-ci est la première d'une série de ... à ... nouveaux ... le ... qui ... le gaz.

Par ordre des Directeurs,
JAMES JACKSON, Président.